



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections communales : Les administrations communales doivent faire beaucoup plus pour augmenter l'inscription des étrangers

Une nouvelle étude et un séminaire citoyen lancent l'appel à l'action un an avant les élections communales de 2018

Le faible taux de participation des étrangers aux élections communales est un défi pour notre société démocratique et pour le vivre-ensemble. Une nouvelle étude de grande ampleur menée par le Centre d'étude de la vie politique de l'ULB dans toutes les 588 communes belges et sur base de 44 entretiens avec des ressortissants non-nationaux met en lumière le fait que le climat dans la commune et la qualité des contacts avec l'administration communale ont un impact significatif sur le taux d'inscription des étrangers aux élections communales.

L'auteure de la recherche—Louise Nikolic—démontre aussi que plus les communes et les associations locales organisent des actions d'information et de sensibilisation concernant le droit de vote des étrangers, plus le taux d'inscription est élevé (voir graphique ci-dessous). En particulier, le contact direct avec les résidents étrangers, la communication proactive de la commune ainsi que la sensibilisation via des 'multiplicateurs' (i.e. leaders et bénévoles locaux) augmentent la participation aux élections communales. Ces bonnes pratiques en matière de sensibilisation sont encore loin d'être généralisées en Belgique, c'est pourquoi en moyenne seulement 14% des étrangers se sont inscrits aux élections communales de 2012 en Région de Bruxelles-Capital.

A un an des élections communales 2018, l'Asbl Objectif se mobilise et organise, en partenariat avec le Conseil des Bruxellois d'origine étrangère de la Ville de Bruxelles et le Migration Policy Group, un 'séminaire citoyen' destiné aux associations, aux administrations communales et à tous les citoyens pour partager et échanger des bonnes pratiques.

Ce séminaire est le point de départ de la campagne de sensibilisation 2018 d'Objectif pour une plus grande participation des étrangers aux élections locales. Le séminaire citoyen se déroule ce 26 octobre 2017 de 14h à 20h à la Tentation, rue de Laeken 28 à 1000 Bruxelles.

Plus d'information sur le programme de la journée : www.allrights.be

Le site d'Objectif met à disposition l'information sur l'inscription des étrangers et le formulaire à envoyer à votre maison communale par courrier postal au plus tard le 31 juillet 2018: www.allrights.be/procedure.

Pour plus d'information:

Louise Nikolic
0479/53.78.03

louise.nikolic@gmail.com

Thomas Huddleston
0479/34.77.73

thuddleston@migpolgroup.com

Comment s'inscrire?
Site-web www.allrights.be

Facebook: 2018 BXL Elections

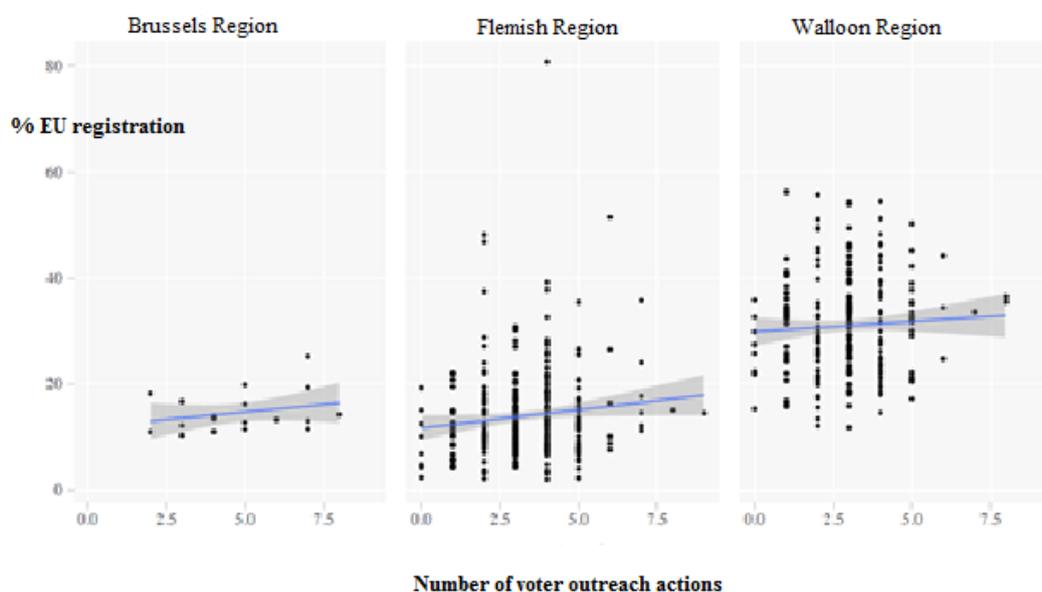


Extraits d'entretiens avec des résidents non-belges en plusieurs communes bruxelloises

« Quand ils voient à l'administration communale que tu ne parles pas bien français, ils discriminent et ce n'est pas facile d'avoir les bonnes informations par exemple pour le droit de vote »

« C'est une commune très user-friendly et très ouverte aussi concernant les démarches spécifiquement liées aux étrangers. (...) Sans commune mesure : ma commune est beaucoup plus accessible et encourageant à la participation [que d'autres communes] (...). Je pense que le fait que je vive dans une commune très agréable, joue pour beaucoup dans ma décision de participer à la vie politique de la commune. »

Impact du nombre des actions déclarées par la commune sur le taux d'inscription des citoyens UE dans toutes les communes belges en 2012



Taux d'inscription des citoyens UE/non-UE dans les communes bruxelloises en 2012

WATERMAEL-BOITSFORT	25.24%	23.76%
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	14.81%	23.39%
SAINT-GILLES	19.31%	18.41%
FOREST	13.95%	22.07%
AUDERGHEM	16.74%	16.22%
WOLUWE-SAINT-PIERRE	19.85%	13.08%
GANSHOREN	18.23%	14.04%
UCCLE	16.21%	15.95%
JETTE	13.05%	18.46%
SCHAERBEEK	12.75%	16.98%
WOLUWE-SAINT-LAMBERT	13.28%	14.67%
KOEKELBERG	13.42%	13.86%
MOLENBEEK-SAINT-JEAN	10.92%	16.02%
BERCHEM-SAINTE-AGATHE	14.24%	12.59%
ETTERBEEK	12.17%	13.03%
BRUXELLES VILLE	10.96%	14.23%
EVERE	10.27%	14.41%
IXELLES	11.49%	12.36%
ANDERLECHT	11.43%	10.48%